

Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes

Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

AIDELF. 1996. Ménages, familles, parentèles et solidarités dans les populations méditerranéennes - Actes du colloque d'Aranjuez, septembre 1994, Association internationale des démographes de langue française, ISBN : 2-9509356-1-3, 693 pages.

Incidence de la migration sur la formation des ménages : approche théorique

Pau BAIZAN

Institut de démographie, UCL, Louvain la Neuve, Belgique

Introduction

Cette contribution fait partie d'une étude plus large sur les interactions entre la migration et la formation des ménages, portant sur plusieurs cohortes espagnoles. Ici nous explorerons les mécanismes qui interviennent dans l'incidence de la migration sur certains événements qui contribuent à la formation des ménages dans l'étape du passage à la vie adulte (émancipation du ménage parental, formation des unions, première naissance); dans la plupart des études on considère que le sens de la causalité est inverse, c'est-à-dire, on étudie les effets sur la migration des événements du cycle de vie familial.

Pour atteindre notre objectif nous développerons un cadre conceptuel et son opérationnalisation dans une perspective biographique. Ceci devra permettre de formuler des explications sur le type de relations envisagées, concrétisé par l'énoncé d'un ensemble d'hypothèses de travail. Dans une phase ultérieure de la recherche il est prévu de faire une analyse empirique, utilisant des données de l'enquête Sociodémographique espagnole de 1991 (INE, 1993).

I - L'approche biographique

L'approche biographique ou des histoires de vie offre un cadre analytique très large qui permet d'étudier la biographie des individus. Dans celui-ci on tient compte aussi bien d'influences au niveau collectif, tant sociales qu'économiques, que des trajectoires individuelles, pour l'analyse des familles et des ménages. Ce type d'analyse a été développé particulièrement par les historiens de la famille. La plupart des recherches sur les ménages ou la migration utilisent une perspective différente.

Cette approche a été employée de longue date dans les sciences sociales, et plus récemment dans l'étude de la dynamique des ménages et la trajectoire migratoire (cf. Sandefur et Scott, 1981; Courgeau, 1984; Mulder et Wagner, 1992).

L'approche des histoires de vie se caractérise par une perspective *longitudinale* et par l'étude des biographies *individuelles*. En effet, l'objectif est d'examiner la relation entre les vies individuelles et des structures plus larges de changement social; on conçoit la structure sociale comme un ensemble d'éléments en relation. Le changement intergénérationnel très significatif auquel on assiste actuellement ne peut être étudié que dans ce cadre. Le rôle respectif des influences du moment et de celles entre générations ne peut être éclairci qu'en suivant le cycle de vie des individus. Si l'on cherche à comprendre le comportement d'un individu il faudra faire intervenir ses origines sociales, son histoire passée, ses attentes et le contexte dans lequel il est inséré (cf. Ryder, 1965).

L'étude du contexte domestique des individus au long de leur cycle de vie peut être approchée en identifiant deux composantes : les relations d'appartenance des individus au ménage et les relations entre les membres du ménage. La dynamique des ménages peut être représentée comme le résultat des changements vécus par les individus et des changements dans leurs rapports, ces derniers affectant éventuellement les autres membres du ménage. La dynamique des ménages est exprimée en termes de cycle de vie des ménages et de cycle des relations entre les membres du ménage.

Dans la description des relations, un membre du ménage est choisi comme personne de référence et les liens entre les membres du ménage sont vus de son point de vue. Il s'agit, évidemment, d'un point de vue partiel, qui devrait idéalement être complété par une vision du groupe ménage en tant que tel; une telle approche se heurte aux difficultés de modéliser la conjonction des trajectoires des divers membres du ménage et de disposer des données adéquates. De plus, l'utilisation du ménage comme unité d'analyse soulève le problème de sa définition au cours du temps (de même que la notion de famille) chaque fois qu'un individu change de ménage. Ainsi, Duncan et Morgan (1985) ont noté que « si l'épouse quitte le ménage en emmenant ses enfants, laquelle des deux unités résultantes est la même famille ? Si deux personnes se marient, et chacune a des enfants du mariage antérieur, laquelle est la famille origine de la nouvelle famille ?... La seule perspective qui fonctionne pour l'analyse de l'expérience des individus au cours du temps est celle des histoires de vie individuelles ».

L'étude des biographies individuelles permet et rend assez convenable l'utilisation de l'âge de l'individu comme échelle du temps.

La biographie d'un individu constitue une expérience complexe, dans laquelle les divers domaines d'activité et de relation interagissent entre eux et avec leur environnement commun. En vue de leur étude, traditionnellement, les biographies ont été subdivisées en des trajectoires concernant un seul de ces processus. D'où le développement du concept de carrière, qui se réfère à « ... une séquence d'activités ou de rôles qui se développent dans des contextes et des réseaux sociaux diversifiés. De ce point de vue une carrière équivaut à l'histoire d'un individu dans un domaine d'activité précis, tel que le mariage, la paternité, la consommation, et l'emploi » (Elder, 1978). Toutefois, la définition du type d'événements qui constituent une carrière et, donc la définition de celle-

ci, ne sont que des constructions en vue de faciliter l'analyse. D'autre part, une carrière ne peut pas être comprise de façon isolée, mais en tenant compte de son interdépendance avec les autres carrières et des hiérarchies qui s'établissent entre elles. Les processus peuvent dépendre l'un de l'autre directement ou indirectement à travers un troisième processus; l'effet d'un processus sur un autre peut se manifester immédiatement ou après une longue période. En général, les domaines qui occupent une place centrale dans la structure de la biographie sont, d'une part le domaine familial et, d'autre part le domaine économique. Concrètement la relation entre les migrations et le cycle de vie familial passe souvent par des choix dans le domaine de l'activité (Coninck, 1990; Stark, 1988).

Dans cette étude nous avons défini un ensemble de carrières, dont les deux premières constituent notre centre d'intérêt principal. La carrière *domestique* se caractérise par la séquence de changements dans la composition du ménage dans lequel habite l'individu. Un des points cruciaux de cette carrière est l'émancipation du domicile parental et l'établissement d'un ménage indépendant, qui peut être pris comme l'événement origine de cette carrière.

La carrière *migratoire* comprend tous les changements et les lieux de résidence habituels de l'individu. Le lieu de résidence a un effet sur les opportunités dans les différentes carrières, par exemple en situant l'individu dans un marché du travail ou matrimonial donné. Nous considérons que la migration a un caractère principalement instrumental, permettant de changer le contexte et les options qui s'offrent aux individus pour mieux s'ajuster aux autres carrières (soit en fonction d'un seul individu, ou bien d'un compromis entre les objectifs de plusieurs individus d'un ménage). Certains auteurs ne considèrent pas les migrations comme une carrière, à cause précisément de son rôle instrumental et parce qu'elle n'impliquerait pas «des perspectives à court et long terme» (Crommentuijn, 1992, p. 6) ou des objectifs spécifiques.

D'autres carrières ont une influence sur la relation étudiée, telles que les carrières éducationnelle, professionnelle, maritale, parentale, et résidentielle (elle comprend tous les logements successifs et leur type de régime : propriété, location, ...).

Chaque carrière se caractérise par un ensemble d'événements ou de transitions. Chaque événement peut supposer un changement dans la situation sociale de l'individu qui exige des ajustements importants. Par exemple chaque changement de résidence constitue un événement de la carrière migratoire, telle que nous l'avons défini; un mariage, un divorce sont des événements de la carrière maritale. Avec une transition, les individus changent un des attributs qui les caractérisent : région de résidence, état matrimonial, position dans le ménage. Ainsi, à un moment donné, un individu peut être caractérisé par l'ensemble de ces attributs. Une distinction peut être faite (Willekens, 1988) entre les attributs appartenant aux carrières considérées comme principales (attributs primaires) et ceux qui ne constituent pas le centre d'intérêt principal de la recherche (attributs secondaires). Les attributs primaires identifient l'état dans lequel se trouve l'individu considéré et, inversement un état peut être défini comme la conjonction à un moment donné de certains attributs primaires. Donc, les individus qui ont les mêmes attributs primaires sont dans le même état. Les attributs secondaires différencient les individus dans le même état et ont une influence sur les attributs primaires dans la mesure ou ils peuvent favoriser ou inhiber le passage vers un autre état. Une carrière d'un

individu peut être décrite par le type, la fréquence et le calendrier des événements (ou des états) qui la composent.

Les carrières peuvent être actives simultanément, ou bien commencer après un certain événement d'une autre carrière et donc se relier séquentiellement : par exemple, la carrière génésique commence généralement après ou coïncide avec l'entrée en union (carrière maritale). L'événement qui marque le début d'une carrière s'appelle événement-origine (de la carrière).

II - La définition du ménage

Dans les grandes opérations statistiques (recensements, enquêtes) deux concepts sont généralement utilisés comme critères principaux pour la définition des ménages :

- le concept d'unité d'habitation. Un ménage sera défini comme une ou plusieurs personnes qui partagent une même unité d'habitation,

- le concept d'unité de consommation. Il est plus restrictif que le précédent puisqu'il s'identifie à une partie d'une unité d'habitation. Ce qu'on considère comme consommation commune est généralement limité aux repas, mais peut inclure d'autres items, tels que la mise en commun d'une partie du budget.

Dans cette recherche nous utiliserons ce dernier type de définition, puisque c'est celle appliquée par l'Enquête Sociodémographique :

« Un ménage est défini comme l'ensemble des personnes qui résident habituellement dans le même logement familial et partagent les dépenses communes occasionnées par l'usage du logement et/ou les dépenses d'alimentation. Le ménage peut être constitué par une seule personne (ménage unipersonnel) ou par plusieurs (ménage pluripersonnel) » (INE, 1993).

Cette définition n'est pas sans ambiguïtés et problèmes, principalement liés au seuil pris en compte pour appartenir au ménage. Dans le manuel de l'enquêteur on trouve des précisions opérationnelles pour l'identification des ménages. Le critère d'économie commune est plutôt inclusif, et sont seulement considérés comme non-membres les sous-locataires ou ceux qui ont un budget totalement séparé (sont membres du ménage le personnel de service qui dort dans le logement, les hôtes pensionnaires, les invités qui y résident habituellement); sont inclus ceux qui dépendent économiquement du ménage. Les individus sont supposés résider habituellement dans le ménage lorsqu'ils habitent temporairement dans des établissements collectifs (service militaire, études, prison, etc.); en cas de doute le critère utilisé est la résidence légale.

Par ailleurs, la définition adoptée inclut le concept de logement familial. Ceux-ci sont opposés, dans l'ESD, aux établissements collectifs (ces derniers sont exclus de notre recherche).

III - Transitions et classification des ménages

Pour l'étude de la carrière domestique il est nécessaire de définir les différents états ou positions dans le ménage qu'un individu peut occuper, ainsi que les événements ou transitions entre ces positions. Une telle classification conduira par définition à une typologie des ménages.

L'utilisation du concept de famille est nécessaire pour l'établissement d'une classification des positions des individus dans les ménages, même si elle est basée uniquement sur la structure du ménage. En effet, en classant les liens entre les individus deux dimensions sont généralement considérées : la relation conjugale ou d'alliance, et la relation de consanguinité. Une troisième dimension est l'appartenance même au ménage (définie principalement par la co-résidence) qui limite les deux dimensions antérieures. La combinaison la plus simple de ces dimensions est la famille nucléaire. Évidemment, deux ou plusieurs individus non apparentés peuvent former un ménage, mais ces ménages non familiaux sont peu nombreux. D'autre part on peut trouver des ménages étendus et des ménages multiples (Laslett, 1972; Solsona et Treviño, 1990). Le noyau familial initial peut se voir réduit par la rupture du lien conjugal ou par l'émancipation ou le décès des enfants.

L'établissement des positions domestiques pose le problème d'un certain équilibre entre une classification très détaillée, qui permettrait de constituer des catégories homogènes, et les limites pratiques dans le nombre de catégories, principalement imposées par des lacunes dans les données (par exemple, on ne dispose pas de la transition de cohabitant vers marié). D'autre part, nous nous limitons à une étape concrète de la biographie des individus, ce qui permet de limiter le nombre de catégories pertinentes (par exemple, le nombre d'enfants, ou évidemment, les diverses positions domestiques des enfants).

La classification élaborée contient 9 positions domestiques, qui peuvent être occupées par un individu à un moment donné. Les transitions correspondantes sont définies dans le tableau 1.

1. enfant dépendant
2. seul/e
3. marié/e, habitant avec le conjoint, sans enfant
4. marié/e, habitant avec le conjoint, avec enfant(s)
5. cohabitant, sans enfant(s)
6. cohabitant, avec enfant(s)
7. parent de famille monoparentale (par naissance d'un enfant, séparation ou divorce); monoparentale 1
8. parent de famille monoparentale (par veuvage); monoparentale 2
9. autre

TABLEAU 1 - POSITIONS ET TRANSITIONS DOMESTIQUES

Positions avant événement	Positions après événement										
	enfant dépendant	vivant seul	maré sans enfants	maré avec enfants	cohabitant sans enfants	cohabitant avec enfants	monoparentale 1	monoparentale 2	autre		
enfant dépendant	=	-émancipation -décès parents	-émancipation et mariage	-émancipation mariage (avec enfant)	-émancipation et entrée cohabitation	-émancipation, entrée cohob. (avec enfant)	-émanci- pation et naissance	-	-éman. et ménage multiple		
vivant seul	-retour ménage parental	=	-mariage	-mariage (avec enfant)	-entrée cohabitation	-entrée cohabitation (avec enfant)	-naissance	-	-entrée ménage multiple		
maré sans enfants	-sép/div et retour ménage parental	=	=	-naissance	-	-	-	-	-entrée ménage multiple	-sép/div et mul.	
maré avec enfants	-sép/div et retour ménage parent. sans enf.	-sép/div sans enfants	-décès ou émancipation dernier enfant	=	-	-	-sép/div.	-veuvage	-entrée ménage multiple	-entrée ménage multiple	
cohabitant sans enfants	-séparation et retour ménage parental	-séparation	-mariage	-	=	-naissance	-	-	-entrée ménage multiple		
cohabitant avec enfants	-sép. et retour ménage parent. sans enfants	-séparation (sans enfants)	-	-mariage	-décès ou émancipation dernier enfant	=	-séparation avec enfant	-décès conjoint	-entrée ménage multiple	-entrée ménage multiple	
mono- parentale 1	-	-décès ou émancipation dernier enfant	-	-mariage	-	-entrée cohabitation	=	-	-entrée ménage multiple		
mono- parentale 2	-	-décès enfant	-	-mariage	-	-entrée cohabitation	-	=	-entrée ménage multiple		
autre	-retour ménage parental	-entrée ménage unipersonnel	-mariage et sortie ménage multiple	-mariage (avec enfant) et sortie ménage mult.	-entrée coha- bitation et sortie mén. mul.	-entrée cohobit. (avec enfant) et sortie mén. mul.	-sortie ménage multiple	-	-entrée ménage multiple	-	=

- événement impossible

= aucun événement

Dans les événements, nous excluons la naissance de l'individu considéré et les sorties du champ d'observation (décès, migration), logiquement impossibles pour les enquêtes.

Ces positions impliquent 8 types de ménage :

1. unipersonnel
2. couple marié, sans enfants, avec éventuellement d'autres adultes
3. couple marié, avec enfants, avec éventuellement d'autres adultes
4. couple en union consensuelle, sans enfants, avec éventuellement d'autres adultes
5. couple en union consensuelle, avec enfant(s), et éventuellement d'autres adultes
6. famille monoparentale (par naissance d'un enfant, séparation ou divorce), avec éventuellement d'autres adultes
7. famille monoparentale (par veuvage), avec éventuellement d'autres adultes
8. deux familles ou plus, ou plusieurs adultes qui ne sont pas en union

IV - Migration

On peut définir une migration comme «... un déplacement ou plus souvent un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer le logement d'un individu d'un certain lieu d'origine à un certain lieu de destination, ce transfert donnant lieu à une modification plus ou moins profonde de son espace de vie » (Poulain, 1983). Cette définition, assez large, ne précise pas les critères qui différencient les migrations des autres formes de mobilité résidentielle. En effet, dans la pratique il faut déterminer, généralement un peu arbitrairement, les dimensions temporelle et spatiale des migrations.

Si les durées requises pour qu'un transfert de résidence soit considéré comme une migration sont fort variables selon les systèmes de collecte d'information, dans notre recherche, en principe, nous pouvons accepter la durée de trois mois adoptée par l'enquête Sociodémographique espagnole. Cette période permet de tenir compte d'un certain nombre de migrations temporaires récurrentes, mais exclut la plupart des migrations saisonnières.

Une possibilité pour tenir compte de la dimension spatiale des migrations est de mesurer la distance entre l'ancienne et la nouvelle résidence, et de considérer qu'une modification profonde de l'espace de vie se produit à partir d'un certain seuil, par exemple 50 km (Mulder et Wagner, 1992). Les aires fonctionnelles des localités ou plus simplement les limites administratives sont souvent utilisées comme approximations de l'ampleur du déplacement. On peut aussi considérer tout changement de domicile comme une migration; cette option est souvent conseillée au niveau de la collecte des données pour permettre des comparaisons ultérieures et l'utilisation de plusieurs critères de différenciation de la mobilité. Généralement, les études qui s'intéressent à la mobilité résidentielle à courte distance ont pour objet d'étudier les critères de choix du logement et le marché immobilier (Clark et Onaka, 1983; Stapleton, 1980; Rossi, 1955; etc.) tandis que les migrations sur de longues distances sont souvent attribuées à des motifs d'emploi (Da Vanzo, 1980).

Courgeau (1985), parmi d'autres, affirme que l'interaction entre le cycle de vie familial et la migration se produit généralement « à courte distance »; il serait intéressant de vérifier cette relation dans des contextes différents. Crommentuijn (1992), utilisant des données transversales néerlandaises, n'arrive pas à conclure sur ce point : « La classification régionale utilisée, peut aussi cacher certaines particularités. Les résultats montrent aussi que l'utilisation d'une classification régionale n'est pas utile, dans la mesure où il faut des recherches plus approfondies pour tester si la distinction entre migration intra-régionale et inter-régionale est valable pour l'étude de ses relations avec d'autres carrières ».

Il semble donc adéquat pour notre approche de considérer, en principe, tous les changements de logement des individus, bien que cela implique d'inclure des changements de logement exclusivement liés au marché immobilier. C'est l'analyse qui permettra de voir s'ils ont une incidence sur notre thème d'étude et s'il est possible de différencier les divers cas, ce qui peut conduire éventuellement à écarter certains types de mobilité à très courte distance. Comme nous l'avons déjà signalé un des objectifs de notre analyse est d'éclairer les interactions entre le cycle de vie et les divers types de migrations, en discriminant par rapport à la distance et au changement de type d'habitat (migration des aires peu urbanisées vers les grandes villes, qui sont particulièrement importantes en Espagne pour la période étudiée).

Dans l'opérationnalisation, il faut tenir compte du fait que les changements de domicile ne sont disponibles que pour les 10 dernières années (1981-1991) dans l'enquête Sociodémographique espagnole de 1991. Les migrations intermunicipales sont disponibles tout au long du cycle de vie; nous croyons que, dans la majorité des cas, un changement de municipalité entraîne un changement de l'espace de vie ou d'une partie significative de l'espace de vie. En principe donc, ce critère nous semble adéquat en l'absence d'autres possibilités plus performantes théoriquement (distance, aires urbaines fonctionnelles) dont nous ne disposons pas ou qu'il serait très coûteux de collecter. Dans ce cas, les transitions seraient uniquement les changements intermunicipaux de résidence, et les états à considérer la séquence des municipalités.

Dans l'incorporation du concept de migration dans la perspective biographique il est nécessaire de préciser certains aspects dans le but de clarifier l'analyse. Tout d'abord, nous ne considérons pas la migration comme un but en soi, mais comme un comportement instrumental en vue d'atteindre d'autres objectifs. Par exemple, elle peut constituer un mécanisme de réponse à des opportunités différentielles offertes par le marché du travail. Plus généralement, une migration peut se produire en vue de permettre à l'individu de s'ajuster aux divers systèmes de relations dans lesquels il est impliqué; elle conduit aussi à une adaptation à la nouvelle situation (au nouvel espace de vie) moyennant des ajustements dans les diverses carrières de l'individu. Par conséquent, la trajectoire migratoire d'un individu peut être considérée comme une suite d'événements singuliers qui n'impliquent pas nécessairement une séquence donnée ou d'avoir séjourné dans certains états antérieurs.

Nous n'attribuons pas, en principe, un effet sur les autres trajectoires biographiques au fait d'être dans un état donné (par exemple une municipalité *n*), mais plutôt au fait d'avoir migré et à la durée écoulée depuis cette migration. Les circonstances individuelles

des migrations auront ainsi une priorité sur les caractéristiques contextuelles des lieux de départ ou d'arrivée. Éventuellement nous tiendrons, cependant, compte de certaines caractéristiques des lieux de résidence (urbain-rural, région, etc.).

Deux types de migrations peuvent être identifiées : *les migrations d'un ménage* si tous les membres d'un ménage migrent ensemble, et *les migrations qui modifient la structure du ménage* où, un individu ou un groupe d'individus migrent, ôtant ou ajoutant des membres au ménage. Dans notre étude nous nous intéressons évidemment à ce dernier type de migration, mais aussi au premier : une migration peut avoir un effet sur des changements postérieurs dans la structure des ménages et, inversement, des modifications dans la composition d'un ménage peuvent amener à une migration.

Une des régularités empiriques les plus importantes des migrations est la sélectivité de la migration par rapport à l'âge (Rogers et Castro, 1984). La période de forte mobilité correspond au mariage, à l'entrée dans la vie adulte, au cours de laquelle l'individu se stabilise peu à peu dans l'espace et dans la vie familiale (le mode se situe généralement entre 20 et 30 ans pour après décliner lentement; un mode secondaire se situe pendant l'enfance, évidemment induit par la migration des parents). On peut mettre en rapport le cycle de vie familial des individus avec leur propension à migrer selon l'âge. Comme l'ont montré Duchêne et Poulain (1983) la propension à migrer des ménages est en rapport étroit avec la phase du cycle de vie du ménage où ils se trouvent : elle est plus importante pendant la phase pré-parentale et pendant la phase d'élargissement du ménage. Rogers et Castro (1984) ont aussi mis en rapport les taux de migration par âge avec les motifs spécifiques, tels que déclarés par les individus.

V - Biographies individuelles et interaction entre la carrière domestique et les migrations

Certains événements du cycle de vie impliquent par nature une migration : l'émancipation du domicile parental, l'arrivée ou le départ de membres dans le ménage, la séparation (ou le divorce), le début de la cohabitation, bien que la migration ne soit pas toujours réalisée par l'individu étudié (l'individu change d'état, mais ne réalise pas nécessairement une migration). D'autres événements, en principe, n'impliquent pas une migration : la naissance ou la perte d'un enfant, le veuvage, le décès; toutefois, on peut supposer qu'ils peuvent induire une migration, par exemple en vue d'ajuster la taille du logement à celle du ménage ou à cause d'une baisse des revenus.

Dans la relation entre carrières il faut tenir compte de la nature et de l'importance pour les individus des phénomènes qui entrent en jeu. Nous avons déjà signalé le caractère principalement instrumental des migrations. On ferait une migration en vue d'atteindre d'autres objectifs et d'ajuster sa situation dans les principaux domaines de relation de l'individu. Parmi ces domaines on peut citer les diverses carrières appartenant au cycle de vie familial; cela implique donc une asymétrie entre les deux types de

phénomènes que nous analysons. Le sens de la causalité, dans la plupart des cas va de la carrière domestique vers la carrière migratoire.

D'autre part, il faut aussi tenir compte du fait que dans les décisions migratoires, d'autres carrières de l'individu, en plus de celles en rapport avec le cycle de vie familial, sont importantes : en particulier les carrières professionnelle, éducative et résidentielle (en relation avec le logement et le marché immobilier). La situation de chaque individu dans chacune de ces carrières sera prise en compte moyennant la caractérisation de chaque individu par un ensemble d'attributs secondaires, dont l'influence sera mesurée par l'analyse.

Certains événements peuvent empêcher la réalisation d'autres événements; ou peuvent rendre possible d'autres événements. En dehors de ces deux cas, il peut exister une dépendance entre les phénomènes en question (Courgeau, 1985). Cette dernière possibilité est la plus intéressante pour nous, dans la mesure où elle permet d'étudier l'influence d'un processus dynamique sur d'autres processus; on peut déceler des dépendances locales au cours du temps dans une certaine direction, réciproques ou a priori (Courgeau et Lelièvre, 1989, p. 74). Il faut, cependant, tenir compte du fait que l'ordre temporel des comportements n'est pas toujours un bon indicateur de la causalité, puisque les individus pensent prospectivement et anticipent des événements ou des conditions. Il faut tenir compte d'un certain délai entre la prise des décisions et la réalisation des événements; ici le concept de stratégie est pertinent.

Il est utile de distinguer deux types de dépendance entre phénomènes : (a) dépendance selon l'état (« status dependence ») : c'est le fait d'être dans un certain état, dans une carrière donnée qui influence la probabilité d'occurrence d'un événement dans une autre carrière (par exemple le fait d'être marié peut diminuer la probabilité de migrer) et, (b) dépendance de l'événement (« event dependence ») : c'est l'occurrence même d'un événement qui influence cette probabilité (coïncidence temporelle entre le mariage et la migration) (Mulder et Wagner, 1992). Les deux types de dépendance sont intéressants et leurs effets peuvent être différents, voire contraires. A notre connaissance, très peu de recherches ont été faites en tenant compte de cette simultanéité, concernant d'autres événements que le mariage (pour lequel on dispose souvent des données fournies par l'état civil).

Dans le cas d'une dépendance de l'événement, la simultanéité n'est pas toujours exacte, malgré cela on peut supposer que lorsque deux événements sont proches dans le temps ils sont liés (Mulder et Wagner, 1992). Dans ce cas, l'ordre exact des événements n'a pas d'importance. Par exemple on peut se marier et migrer de façon rapprochée dans le temps, ce qui généralement obéit à une décision conjointe. Par ailleurs, souvent il existe une difficulté à dater avec précision les événements (cf. le concept de « fuzzy time », Courgeau, 1989), par exemple dans le cas d'une décohabitation ou d'une émancipation du domicile parental, le moment rapporté dans l'enquête a une composante arbitraire et subjective. Dans notre recherche nous devons supposer que les événements qui surviennent au cours de la même année de calendrier sont simultanés. Cela est dû au fait que l'enquête Sociodémographique espagnole n'a saisi que l'année de calendrier d'occurrence des événements (et pas le mois, ce qui aurait permis une analyse plus fine de la simultanéité).

VI - Quelques hypothèses relatives à l'effet des migrations sur la formation des ménages

La provenance des hypothèses est hétérogène et elles sont différemment étayées. Ainsi, certaines hypothèses ont un référent théorique, tandis que d'autres hypothèses ne sont que des généralisations empiriques et analytiques. Nous incluons ces dernières parce qu'elles rendent compte (bien qu'insuffisamment) d'une partie considérable de la relation étudiée, en termes statistiques. Les explications d'ordre économique, particulièrement celles dérivées de la « new home economics » (Mincer, 1978), sont à la base de plusieurs hypothèses qui ont été étudiées dans de nombreux travaux concernant la relation entre la migration et les carrières maritale et de procréation, incluant souvent des références aux carrières professionnelle et résidentielle. Un « test » de ces hypothèses impliquerait d'isoler leurs effets spécifiques. On doit tenir compte de plusieurs facteurs associés pour les neutraliser, en contrôlant statistiquement leur effet sur la variable sous étude. Toutefois, cette condition de « toutes choses égales par ailleurs » ne peut être qu'approché dans la pratique vu la difficulté de connaître toutes les sources d'hétérogénéité, les effets de rétroaction, de sélection...

Hypothèse I: Les migrations ont un effet perturbateur sur la formation des ménages. Ainsi, les migrants auraient une plus faible probabilité de se marier que les sédentaires, et inversement, la stabilité amènerait à un taux plus élevé de mariage (fécondité, cohabitation). Le différentiel pourrait avoir un effet durable qui conduirait à des niveaux plus bas de nuptialité (cohabitation, fécondité) ou bien seulement un effet de retard du mariage (la cohabitation, la venue d'un enfant). Ceci serait dû à la difficulté d'adaptation au nouveau contexte des migrants (Carlson, 1985); on devrait donc tenir compte de la durée de séjour. Dans le premier cas l'effet de la migration persisterait pendant longtemps; dans le second cas ce serait un effet transitoire (modification du calendrier). D'autre part, un individu peut migrer pour améliorer ses perspectives d'emploi et retardera son mariage si le fait d'être marié rend plus difficile cette migration (Stark, 1988).

II (alternative à l'hypothèse I) : La migration permet d'augmenter les probabilités de mariage par le biais d'une amélioration des conditions d'emploi et par l'élargissement du champ de choix du conjoint.

Le travail des femmes en dehors du foyer aurait une influence sur leur (plus grande) probabilité de migrer, et celle-ci agirait à son tour sur leur probabilité de mariage, dans le sens d'une augmentation, à cause de l'élargissement du champ de choix du conjoint (Coninck, 1990).

III : La migration (à longue distance) situe les individus dans un contexte différent (normes sociales, contraintes d'espace, coûts différents, nécessité du travail des femmes, etc.) ce qui entraînerait une adaptation des comportements familiaux pour se rapprocher

de ceux de l'aire de destination. Courgeau (1984) parvient à distinguer un effet d'adaptation de la fécondité des migrantes vers les régions moins urbanisées de la France et, inversement pour les femmes provenant de l'extérieur des aires métropolitaines, la migration vers une aire urbaine réduit leur fécondité. Il distingue aussi un effet de sélection des migrants vers les grandes métropoles, qui dans leur zone d'origine avaient déjà une fécondité moins haute que celles qui ne migrent pas.

IV : L'émancipation du ménage parental des individus est influencée positivement par les migrations pour chercher un emploi (migrations à longue distance) ou lors d'un changement dans leur carrière éducative ou professionnelle (on s'attend à une coïncidence entre événements).

V : L'effet de l'hypothèse IV (l'émancipation est influencée positivement par les migrations induites par un changement dans les carrières éducative et professionnelle) serait plus élevé dans les générations plus jeunes à cause de leur plus grande propension à habiter indépendamment. Lorsqu'on s'émancipe, on le fait plus souvent vers un ménage autre qu'un couple marié (c'est-à-dire, vers un ménage d'une personne ou pour cohabiter).

VI : La migration d'un ménage peut entraîner la perte des membres qui sont dans un certain sens marginaux et qui ont l'opportunité d'habiter séparément. Ainsi, la migration peut fournir l'occasion de l'émancipation d'un enfant adulte, ou l'institutionnalisation d'un parent âgé (Burch et Matthews, 1987). En termes micro-économiques, le coût additionnel de l'établissement d'une résidence séparée est moindre, étant donné que la décision de migrer est déjà prise.

Conclusion

Dans cette communication nous avons exploré les effets de la trajectoire migratoire des individus sur leur expérience dans la formation du ménage. L'approche biographique est le plus adéquat pour l'étude de ces effets; à partir de celui-ci nous avons développé un cadre analytique qui permet de clarifier les mécanismes en jeu et de formuler un ensemble d'hypothèses de travail. L'étude empirique postérieure devra permettre de vérifier et de mesurer l'effet respectif de chaque hypothèse.

BIBLIOGRAPHIE

- BURCH T.K. et MATTHEWS B.J., 1987. « Household Formation in Developed Societies », *Population and Development Review*, 13, n° 3, september, pp. 495-511.
- CARLSON E.D., 1985. The impact of international migration upon the timing of marriage and migration. *Demography*, vol. 22, n° 1, pp. 61-72.
- CLARK W.A.V. et ONAKA J.L., 1983. « Life Cycle and Housing Adjustment as Explanations of Residential Mobility ». *Urban Studies*, 20, pp. 47-57.
- CONINCK de F., 1990. Passage à l'âge adulte et mobilité spatiale. *Revue européenne de démographie*, n° 6, pp. 377-397.
- COURGEAU D., 1984. Relations entre cycle de vie et migrations, *Population*, n° 3, pp. 483-513.
- COURGEAU D., 1985. « Interaction between spatial mobility, family and career life cycle : a French survey », *European Sociological Review*, vol. 1, n° 2, pp. 139-162.
- COURGEAU D. et LELIEVRE E., 1989. *Analyse démographique des biographies*, INED, Paris.
- COURGEAU D., 1989. Family formation and urbanization. In : *Population*, vol. 44, english section n° 1, pp. 123-146.
- CROMMENTUIJN L., 1992. *Household dynamics and migration : theoretical notions and an explorative analysis*, PDOD Paper n° 12, Utrecht, The Netherlands.
- DA VANZO J., 1980. *Microeconomic approaches to studying migration decisions*, The Rand Corporation, Santa Mónica, Cal.
- DUCHENE J. et POULAIN M., 1983. « Interaction de la mobilité résidentielle et du cycle de vie des individus et des ménages », *Les âges de la vie*, Actes du VII Colloque national de Démographie, Strasbourg, 5-7 mai 1982, Presses Universitaires de France.
- DUNCAN G.J. et MORGAN J.N., 1985. The Panel Study of Income Dynamics, in G.H. Elder ed., *Life Course Dynamics : Trajectories and Transitions, 1968-1980*. Cornell University Press, Ithaca.
- ELDER G.H., 1978. « Family history and the life course », in T.H. Hareven (ed.), *Transitions: The Family and the Life Course in Historical Perspective*, Academic Press, New York, pp. 17-64.
- INE, Instituto Nacional de Estadística, 1993 - *Encuesta sociodemográfica 1991, Metodología*, INE, Madrid.
- LASLETT P., 1972. « Introduction. The history of the family », in P. LASLETT et R. Wall comp. *Household and family in past time*, Cambridge University Press, Cambridge.
- MINCER J., 1978. « Family Migration Decisions », *Journal of Political Economy*, vol. 86, n° 5, pp. 749-773.
- MULDER C.H. et WAGNER M., 1992. Migration and Marriage : A Study of Synchronized Events in the Life Course. EAPS/BiB Seminar on *Demographic Implications of Marital Status*, Bonn, 27-31 October.

- POULAIN M., 1983. « La migration : concept et méthodes de mesure » in *Migrations internes, collecte des données et méthodes d'analyse*, pp. 7-38, Chaire Quetelet, Institut de Démographie, Université Catholique de Louvain.
- ROGERS A. et CASTRO, 1984. « Age patterns of migration : Cause specific profiles », in Rogers and ass. eds. *Migration, Urbanization and Spatial Population Dynamics*, Westview Press, Boulder.
- ROSSI P.H., 1955. *Why Families Move : A Study in the Social Psychology of Urban Residential Mobility*, The Free Press, Glencoe.
- RYDER N. B., 1965. « The cohort as a concept in the study of social change », *American Sociological Review*, n° 30, pp. 843-861.
- SANDEFUR G.D. et SCOTT W.J., 1981. « A dynamic analysis of migration : an assesment of the effects of age, family and career variables ». *Demography*, vol. 18, n° 3, pp. 355-368.
- SOLSONA M. et TREVIÑO R., 1990. *Estructuras familiares en España*, Ministerio de Asuntos Sociales, Instituto de la Mujer, série estudios 25, Madrid.
- STAPLETON C.M., 1980. « Reformulation of the family life-cycle concept : implications for residential mobility ». *Environment and Planning, A*, vol. 12, pp. 1103-1118.
- STARK O., 1988. On marriage and migration. *European Journal of Population*, n° 4, pp. 23-37.
- WILLEKENS F., 1988. « A life course perspective on household dynamics », in Keilman N., Kuijsten A. et Vossen A., eds. *Modelling Household Formation and Dissolution*, Clarendon Press, Oxford.